

La Commune du Hézo

APPEL A CANDIDATURE A LA COMMISSION

DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

La commune du Hézo, suite au renouvellement du conseil municipal, lance un appel à candidature pour désigner les membres de la commission de contrôle des listes électorales.

Dans les communes de moins de 1000 habitants, la commission de contrôle se réunit au moins une fois par an et avant chaque scrutin et elle est composée de 3 membres :

- * Un conseiller municipal titulaire déjà désigné par le conseil municipal ;
- * Un délégué de l'administration désigné par le représentant de l'état ;
- * Un délégué désigné par le président du tribunal de grande instance.

Les délégués titulaires et suppléants sont désignés par un arrêté préfectoral sur propositions du Maire.

Si vous êtes intéressé, vous devez adresser votre candidature à Monsieur le Maire en indiquant :

- * Votre nom et votre prénom ;
- * Votre adresse ;
- * Votre date et votre lieu de naissance ;
- * Vos coordonnées téléphoniques et votre adresse mail.

Les candidatures doivent être adressées avant le 25 septembre 2020.

Mairie 15 rue Saint-Vincent
56450 LE HEZO

sg@lehezo.fr